

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET FONCTIONNEMENT DU STAGE MULTISPORTS AUTOMNE 2026

INSCRIPTIONS

Votre inscription est enregistrée dès que :

1. le dossier est complet (création de dossier ou inscription Espace Famille).
2. le forfait « stage » et l'adhésion annuelle sont réglés.
3. la fiche sanitaire est dûment remplie et signée (dernier vaccin DTPolio mis à jour).

L'enfant doit être informé du contenu sportif du stage et « volontaire » : différents sports seront découverts et pratiqués (format demi-journée ou journée) avec des intervenants diplômés.

Avant ce stage, un certificat médical vous sera demandé (pratique sportive) ou un questionnaire de santé sera à compléter par vos soins.

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, nous vous prions de bien vouloir envoyer un mail avec pour objet « Annulation Stage Automne ».

Les pénalités suivantes seront appliquées :

50 % du montant total si l'annulation a lieu à partir du 11 septembre.

L'intégralité si l'annulation a lieu à moins de 48 H.

Annulation par notre association :

En cas d'annulation du stage par la Maison de l'Enfance, vous seriez immédiatement informés et la totalité des sommes versées vous serait intégralement remboursée sans autre indemnité.

Si un événement majeur (type crise sanitaire) ne nous permettait pas la réalisation du stage, ou faute d'un minimum de 8 inscrits, le stage serait annulé et une solution alternative vous serait proposée.

RESPECT DES PERSONNES, DES REGLES, DU FONCTIONNEMENT

La participation au stage doit se faire dans le respect (des personnes, du fonctionnement, des horaires, du matériel...). Tout comportement excessif, inadapté, irrespectueux, d'un enfant ou d'un parent, pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive du stage.

ORGANISATION DU STAGE - LIEUX DE STAGE

Le stage, repas ou pique-niques, se dérouleront sur les lieux suivants :

- La Maison de l'Enfance Lyon 3^{ème} Est - 274 rue Paul Bert, Salle des Sports,
- Les locaux scolaires de l'école Meynis.
- Tout autre lieu extérieur en lien avec le stage.

RENSEIGNEMENTS...

Besoin d'informations, de précisions, des interlocuteurs :

Marcos ou l'équipe de la Maison de l'Enfance,

un seul numéro de téléphone : 04.72.34.12.23.

MAISON DE L'ENFANCE - LYON 3^{ème} EST 274 rue Paul Bert 69003 LYON
Tél : 04-72-34-12-23 contact@me3e.fr site web : me3e.fr

PAIEMENT

Votre QF CAF 2026 doit être à jour.

Rappel :

L'inscription est définitive dès réservation et vous engage à régler (Forfait stage ou frais d'annulation).

Le solde du stage doit nous parvenir sous 3 jours après votre réservation et édition de notre facture.

Cf. Onglet situation financière « mes factures ».

A défaut de paiement dans les délais, les réservations seraient annulées sans aucune notification de notre part.

MOYENS DE PAIEMENT - Attention Paiement « panier » à la réservation

**Paiement en ligne par CB, sur l'Espace Famille,
Onglet Mes factures >>> à Payer...**

Virement Bancaire nouveau RIB à partir de septembre 2026

TITULAIRE DU COMPTE	ASSOCIATION MAISON DE L'ENFANCE LYON 3 ^{ème} EST
IBAN	FR76 1780 6001 7404 1656 2050 574
Code B.I.C	AGRIFRPP878

Préciser sur le libellé « Nom de l'adhérent - Stage Automne 2026 »

Chèque(s) sous enveloppe,

**Déposé(s) dans la boîte aux lettres ou envoyé(s) par courrier,
à l'ordre de la Maison de l'Enfance,
ajouter au dos, « Nom de l'adhérent - Stage Automne 2026 »**

-si plusieurs chèques, préciser les dates d'encaissement / maximum novembre 2026-

En Espèces sur Rendez-vous,

Faire l'appoint dans la mesure du possible

En Chèque-Vacances, sur Rendez-Vous,

**Préparer à l'avance le montant total, vérifier la date de validité,
Noter si nécessaire votre nom s'il n'est pas renseigné.**

**ou Chèque-Vacances Connect, sur Rendez-vous,
Penser à vous munir de votre code personnel.**

